

PROGRAMME DE FORMATION Post permis

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre à tout conducteur de se perfectionner

PRÉREQUIS

Public visé

Les titulaires d'un premier permis de conduire qui choisissent de suivre une formation complémentaire post-permis entre 6 et 12 mois après l'obtention du permis bénéficie d'une réduction de la période probatoire

Réassurance personnelle : idéale pour lever les dernières peurs (conduite de nuit, circulation dense, autoroute avec un professionnel).

Prérequis

- Être titulaire du permis B, en période probatoire ou non.
- Aucun prérequis d'âge spécifique autre que la détention du permis de conduire.

→ *Formation de perfectionnement destinée à consolider les acquis en conditions réelles.*

MODALITES D'ORGANISATION ET ACCES

Type de formation :	Passerelle
Durée :	7 heures minimum
Dates et horaires :	A déterminer avec le stagiaire
Planning de la formation :	Etablie entre l'école et le candidat
Tarif (à partir) :	399 €
Délai d'accès :	14 jours calendaire à partir de la signature du contrat
Délai de rétractation :	14 jours calendaire à partir de la signature du contrat

CONTENU DE LA FORMATION

1^{er} séquence de formation

Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre

Avoir la capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité

2^{em} séquence de formation

Savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation et adopter les techniques de l'écoconduite

Avoir la capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation

FORMATEURS : Les formations de l'auto-école CAP CONDUITE possèdent un titre professionnel d'enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R.) Ils possèdent également une autorisation préfectorale d'enseignement.

PROGRAMME DE FORMATION Post permis

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Etablissement de parcours routiers adaptés selon la progression du candidat
- Documentation professionnelle
- Un Véhicule par candidat avec boîte manuelle adapté à l'apprentissage de la conduite et un véhicule avec boîte automatique adapté aux personnes en situation de handicap (aménagement du poste de conduite) pour le passage de la catégorie B du permis de conduire

MODALITÉ DE FINANCEMENT

Modalités classiques : financement personnel

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

Livret de formation au Permis B numérique

EVALUATION FIN DE FORMATION

Pas d'examen final

VALIDATION

A la fin de la formation l'auto-école remet à l'élève une attestation de formation certifiant de la capacité à conduire une voiture équipée d'une boîte de vitesse manuelle

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre véhicule boîte automatique est aménagé avec des commandes au volant pour les personnes présentant des troubles des membres inférieurs et supérieurs.

Notre auto-école dispose d'un simulateur de conduite (OCSAR 2) aménagé avec des commandes au volant pour les personnes présentant des troubles des membres inférieurs et supérieurs.